



Ressources du Département
pour l'éducation artistique et culturelle au collège

FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À LA CULTURE : UN ENJEU MAJEUR POUR LE DÉPARTEMENT

Les élus de l'assemblée départementale ont fait de la jeunesse une priorité majeure des actions du conseil général.

Notre ambition est de développer l'égalité des chances et de contribuer à la réussite et à l'épanouissement personnel de chacun de nos enfants.

Ce fascicule témoigne de la diversité de nos engagements au service de la culture : musées départementaux, patrimoine, lecture publique, archives départementales, archéologie, arts visuels et vivants.

Les directions ou services du Département, l'association départementale pour le développement des arts, outil culturel du Département, présentent ici les ressources mises au service de l'éducation artistique et culturelle des jeunes. N'hésitez pas à les mobiliser dans le cadre de votre travail.

La démocratisation de la culture, son accès à tous, et notamment aux générations nouvelles constitue à mes yeux un enjeu primordial.

Je sais pouvoir compter sur l'investissement de toute la communauté éducative pour parvenir à relever ce défi. Vous pouvez compter sur le professionnalisme de nos équipes pour vous accompagner dans vos projets culturels !

Serge RIGAL
Président du Département



INTRODUCTION

Placée sous le signe du dialogue autour de l'éducation artistique et culturelle cette rencontre initiée par le service Éducation du Département et la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) a plusieurs objectifs :

- ▶ Faire connaître l'action du Département à travers les missions de ses services dans les domaines de l'environnement et de la culture et les missions confiées à l'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA) en danse, musique, théâtre.
- ▶ Réunir les collèges et les services du Département autour de l'éducation artistique et culturelle pour donner notamment plus de lisibilité à l'action culturelle départementale sur les champs du patrimoine, des arts visuels, des arts vivants et de la lecture.
- ▶ Accompagner les établissements dans la construction du parcours culturel de l'élève et la mise en œuvre des 3 piliers de l'éducation artistique et culturelle : la dimension culturelle, la pratique et la rencontre avec les œuvres.
- ▶ Faciliter les relations entre les principaux de collèges, référents culture, responsables de CDI ou professeurs et les agents directement en charge au Département des archives, du patrimoine bâti et mobilier, de l'archéologie, des musées, de l'artothèque, de la danse, de la musique, du théâtre, de la lecture.
- ▶ Valoriser les ressources utiles à la construction des projets d'établissements, des projets pédagogiques, des projets culturels territoriaux qui concourent au parcours artistique et culturel des scolaires et des jeunes,
- ▶ Présenter l'Environnement Numérique de Travail du Département, outil de référence pour construire le parcours culturel de l'élève.



SOMMAIRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : IMMERSION DANS L'HISTOIRE 6

L'Histoire autrement	6
L'ouverture d'un lieu de mémoire	6
La mise à disposition des ressources	7

FOUILLER LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DU LOT 8

Valoriser les découvertes et les ressources archéologiques	8
Développer la connaissance du patrimoine archéologique	9

DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE HISTORIQUE DU LOT 10

www.patrimoine-lot.com , un site pour partager les connaissances	10
Consulter des brochures, emprunter des expositions	11
Construire un projet pédagogique sur le patrimoine	11

S'APPROPRIER L'HISTOIRE ARTISTIQUE ET CULTURELLE LOTOISE DANS DES SITES PRESTIGIEUX 12

L'écomusée de Cuzals	12
L'atelier-musée Jean-Lurçat – Saint-Laurent-les-Tours	15
Le musée Zadkine – Les Arques	16
Le musée Rignault – Saint-Cirq-Lapopie	17
Le musée Murat – Labastide-Murat	18
Préparer sa visite au musée	19

VOIR, EMPRUNTER DES ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN 20

L'Artothèque du Lot, un outil de diffusion de l'art contemporain	20
Lire Le Regardeur, le journal de l'art contemporain dans le Lot	21

DÉCOUVRIR ET PRATIQUER LES ARTS VIVANTS AVEC L'ADDA 22

Un parcours à l'année	22
Des outils à votre disposition	23

CONNAÎTRE ET UTILISER LES RESSOURCES DE LA BIBLIOTHÈQUE

DÉPARTEMENTALE DE PRÊT 25

Les bibliothèques, lieu de médiation pour les collèves	25
Services directement accessibles aux collèves	27
Services accessibles via les bibliothèques	28

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL AVEC LES ESPACES NATURELS

SENSIBLES 29

Le rôle d'accueil du Département	30
Une équipe d'animateur sur le terrain	31

UTILISER L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) 34

CONTACTS 35



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : IMMERSION DANS L'HISTOIRE

Le service éducatif des Archives départementales : un partenariat entre le Département et la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) avec la mise à disposition d'un professeur d'histoire, véritable relais entre les Archives et l'Education nationale.



L'HISTOIRE AUTREMENT

- ▶ **Mettre les élèves en contact direct avec les documents originaux du XIIIe siècle à aujourd'hui**
- ▶ **Sensibiliser les jeunes à la conservation et au classement de ce patrimoine local collectif**
- ▶ **Leur faire appréhender les articulations entre histoire locale et histoire nationale**



L'OUVERTURE D'UN LIEU DE MÉMOIRE

▶ Des séances pédagogiques

- **Visite de Cahors antique**
Savoir lire un plan :
classes de 6e
- **Atelier de sigillographie**
Apprendre en s'amusant :
classes de 5e
- **Ateliers thématiques**
Se transformer en historien :
classes de 4e et 3e



▶ Un écrin pour un patrimoine

Les ateliers sont suivis d'une **visite du bâtiment des Archives** aménagé dans un ancien couvent de Capucins et dans une construction contemporaine, découverte des contraintes de la conservation et de la communication de documents uniques au monde...



- **Durée des activités proposées :**
2h à 2h30
- **Possibilité de faire une visite avec présentation de documents, sans atelier :**
1h à 1h30
- **Accueil des classes possible tous les jours de la semaine**

Au-delà de ces formules prédéfinies, l'animateur du patrimoine et le professeur chargé du service éducatif peuvent accompagner les enseignants dans la conception d'un projet pédagogique :

- ▶ **Aide à l'établissement d'une bibliographie, de pistes de recherche**
- ▶ **Envoi de reproductions de documents sur demande des professeurs**



LA MISE À DISPOSITION DES RESSOURCES

▶ **Prêt d'expositions**

Une petite dizaine d'expositions empruntables gratuitement pour une durée de deux à trois semaines.

▶ **Dossiers pédagogiques et documents d'archives en ligne :**

www.archives.lot.fr

▶ **Publications**

Des publications spécialement conçues pour être directement utilisées en classe et des publications destinées à un public plus large (transcriptions de documents d'archives).

Plus de renseignements : 05 65 53 49 00

Animateur du patrimoine archivistique :

Emmanuel Maury
emmanuel.maury@cg46.fr



FOULLER LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DU LOT

Le Département du Lot intervient, par le biais de sa cellule départementale d'archéologie, dans le cadre de la connaissance, de la recherche, de la conservation et de la valorisation du patrimoine archéologique.

La cellule départementale d'archéologie est ainsi chargée :

- ▶ de réaliser les opérations archéologiques préventives sur le territoire départemental en préalable aux travaux d'aménagement (routes, collèges, etc...)
- ▶ de contribuer à la connaissance et à la protection du patrimoine archéologique départemental
- ▶ de participer à la diffusion des ressources archéologiques et paléontologiques auprès du public
- ▶ de faire connaître l'actualité des recherches archéologiques réalisées dans le département

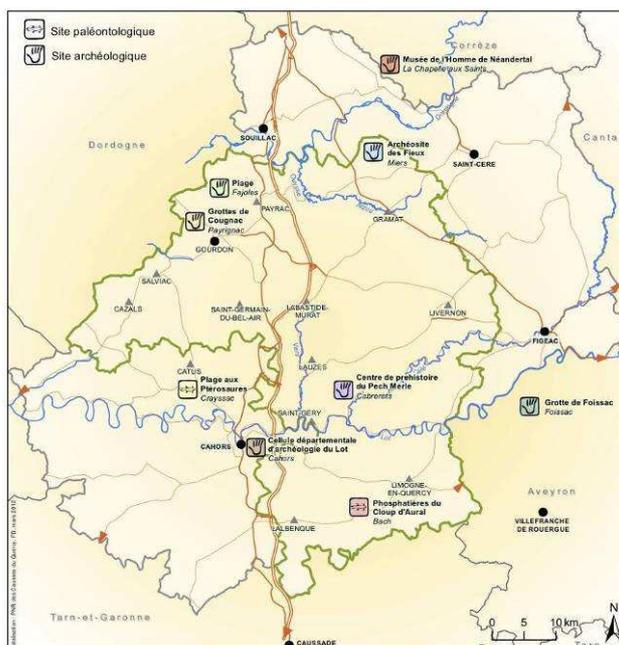


VALORISER LES DÉCOUVERTES ET LES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

Afin de favoriser l'accès des responsables pédagogiques, des enseignants et des responsables de CDI au patrimoine archéologique lotois, la Cellule départementale d'archéologie peut apporter une médiation :

- ▶ En servant de relais auprès des acteurs (service de l'État, INRAP, musées, associations, etc...) de l'archéologie dans le département, en particulier auprès du réseau des Paléonautes.

L'association des Paléonautes regroupe 8 sites archéologiques et paléontologiques situés dans le département ou dans sa périphérie proche et a principalement pour objectif de contribuer à la médiation de l'archéologie et de la paléontologie (création d'outils multimédia, parcours inter sites, etc.).



- ▶ En réalisant des interventions ponctuelles en milieu scolaire en lien avec des projets pédagogiques pour présenter dans le cadre de conférences illustrées l'archéologie et la recherche archéologique dans le département (sous réserve des disponibilités de l'équipe).



DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE



La cellule départementale d'archéologie met également à disposition des outils pour permettre d'acquérir ou d'approfondir les connaissances sur le patrimoine archéologique lotois :

- ▶ **Accès à son centre de documentation (sur réservation uniquement)**

La documentation comprend plus de 500 rapports de fouilles sur des sites archéologiques lotois et environ 2 000 publications, ouvrages et revues, récentes concernant les périodes préhistoriques, protohistoriques, antiques et médiévales. L'ensemble de cette documentation est consultable sur place et utilisable par les enseignants.

- ▶ **Accompagnement pour la conception de projet pédagogique :**

- aide au choix de sites adaptés au projet
- construction du support scientifique du projet
- proposition de pistes pédagogiques

Plus de renseignements :	05 65 53 43 50 archéologie.devl@cg46.fr 48 rue Montaudié 46 000 CAHORS
---------------------------------	---



DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE HISTORIQUE DU LOT

Le Département s'implique dans la sauvegarde du patrimoine historique lotois en intervenant à plusieurs niveaux :

- ▶ La conduite d'opérations d'inventaire du patrimoine architectural et mobilier, en partenariat avec les territoires
- ▶ L'aide à la restauration des monuments historiques, du patrimoine rural non protégé et du patrimoine remarquable
- ▶ La diffusion des connaissances



WWW.PATRIMOINE-LOT.COM UN SITE POUR PARTAGER LES CONNAISSANCES

Ce portail dédié au patrimoine permet d'acquérir ou d'approfondir les connaissances sur le patrimoine historique lotois, en mettant à disposition des contenus scientifiques accessibles.

Il rend compte de l'actualité du patrimoine dans le Lot, et fait état des chantiers de restauration concernant le patrimoine bâti (maisons médiévales, églises, peintures murales) ou mobilier (tableaux, statues, retables).

Il constitue un **outil de recherche documentaire** utilisable par les enseignants comme par les élèves, contenant :

- un atlas cartographique
- une photothèque riche de plus de 27 000 visuels
- des fiches thématiques
- une sélection de ressources pédagogiques en ligne
- un espace personnel permettant de sauvegarder ses recherches

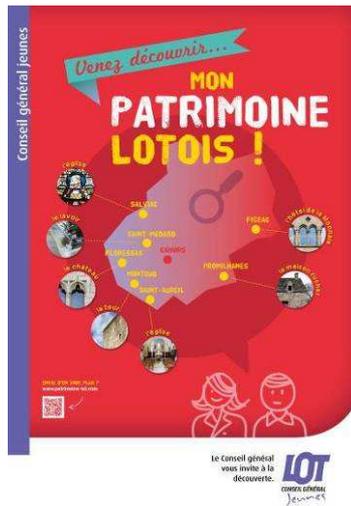


- ▶ Une aide à l'utilisation du site et de ses fonctionnalités peut vous être apportée sur demande, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la médiatrice du patrimoine.



CONSULTER DES BROCHURES EMPRUNTER DES EXPOSITIONS ITINÉRANTES

- ▶ Des brochures permettent de découvrir des facettes du patrimoine du lot : peintures murales, retables, ou encore de faire un point sur un édifice.
- ▶ Les expositions, à vocation pédagogique et didactique, contribuent à sensibiliser les publics sur un thème précis, en relation étroite avec l'actualité patrimoniale et les programmes d'inventaire menés par le Département.



Deux expositions réalisées dans le cadre des commissions culture du Conseil général jeunes, sont particulièrement adaptées au public des collèves :

- Venez découvrir...mon patrimoine lotois !
- Qu'est-ce que l'architecture rurale du Lot ? (un livret-jeu accompagne l'exposition)

- ▶ Les publications et les expositions sont intégralement téléchargeables sur le site internet, et diffusées sur demande.
- ▶ Il convient de réserver les expositions à l'avance.



CONSTRUIRE UN PROJET PÉDAGOGIQUE SUR LE PATRIMOINE

Afin de favoriser l'accès des responsables pédagogiques, des enseignants et des responsables de CDI aux ressources sur le patrimoine lotois, une médiatrice du patrimoine peut apporter ses conseils :

- ▶ Aide au choix de sites historiques adaptés au projet de classe ou d'établissement
- ▶ Proposition de pistes pédagogiques en lien avec les programmes scolaires
- ▶ Faire connaître la diversité des métiers du patrimoine
- ▶ Intervention en classe et sur site, dans le cadre d'un projet défini en amont

Plus de renseignements : 05 65 53 41 98

**Médiatrice du patrimoine historique : Hélène Penin
helene.penin@cg46.fr**

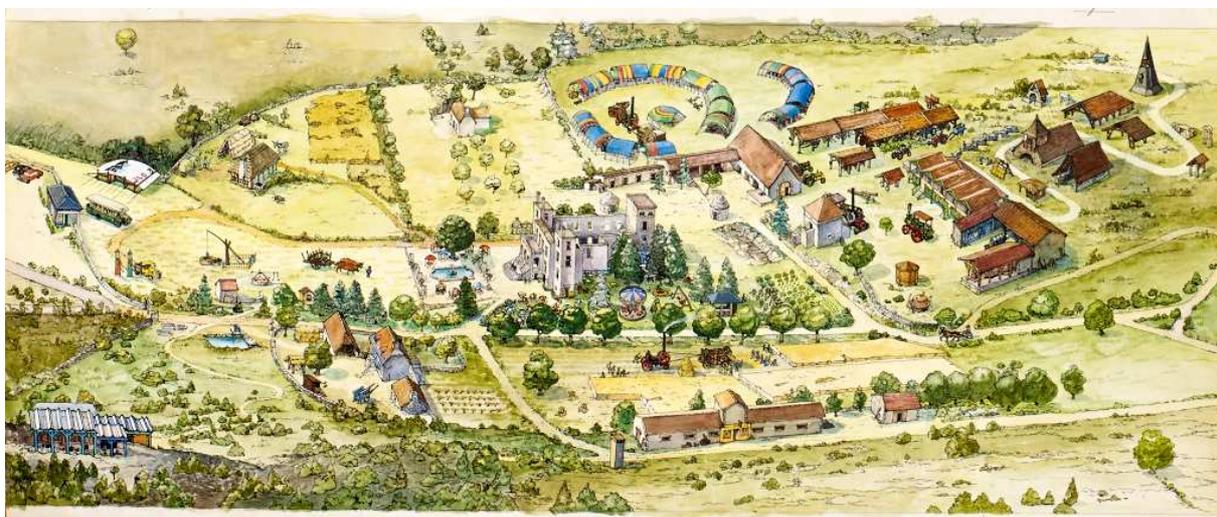


S'APPROPRIER L'HISTOIRE ARTISTIQUE ET CULTURELLE LOTOISE DANS DES SITES PRESTIGIEUX

5 musées pour parcourir les arts, l'histoire, les savoir-faire et des portes ouvertes sur de multiples thématiques.



L'ÉCOMUSÉE DE CUZALS



► Un écomusée du territoire

Sur un domaine de 12 hectares, l'écomusée de Cuzals présente la société rurale quercynoise de l'Ancien Régime jusqu'après la dernière guerre. Ses animations donnent vie à une riche collection d'objets et de bâtiments anciens (chaumière fin XVIIIe siècle, ferme début XXe siècle).

Plus de 8 000 objets des collections répartis dans quelques 18 espaces muséographiques présentent la mutation des campagnes au passage de la révolution industrielle (entre la fin de l'Ancien Régime et le milieu du XXe siècle) au travers :

- des savoirs matériels et immatériels
- du passage d'une économie de subsistance vers une économie de marché
- de l'histoire du machinisme et de la mécanisation agricole
- du développement des artisanats spécialisés en petites industries
- des transformations de la société villageoise, de l'architecture rurale, de l'équipement domestique, de l'outillage, etc.

► L'offre pédagogique en direction des collèves

Aujourd'hui, l'offre pédagogique de l'écomusée concerne essentiellement les cycles primaires.

Ce sont quelques 1 400 enfants qui, chaque année, sont accueillis par l'équipe pédagogique autour des thèmes suivants :

- Paysage
- Agriculture
- Artisanat
- Visite découverte



► Une offre en direction du secondaire à développer avec les enseignants

- dans le cadre de projets concertés
- en fonction des programmes scolaires

Attaché à remplir sa mission de service public, Cuzals est à même de fournir des éclairages qui donnent sens au territoire habité tout en éclairant des thématiques spécifiques.

Lieu de référence en ce qu'il porte la culture, la mémoire et l'histoire du Lot, il est aussi un musée où la diversité des thématiques peut contribuer à l'acquisition de connaissances concrètes en de nombreuses disciplines.

Mémoriel et pluridisciplinaire, c'est donc à double titre que l'écomusée peut constituer un support d'enseignement.

► Un accompagnement pour l'élaboration de sorties pédagogiques

L'équipe pédagogique de l'écomusée est à même de construire avec les professeurs différents projets de sorties.



● Plusieurs entrées pédagogiques possibles :

- Habitats et modes de vie
- Evolution des techniques
- Histoire rurale
- Environnement et lectures de paysage

● Plusieurs durées de séjour possibles :

- Demi-journée
- Journée entière
- Séjour de 3 à 5 jours



L'ATELIER-MUSÉE JEAN LURÇAT – SAINT-LAURENT-LES-TOURS

La demeure-atelier de Jean Lurçat, grand rénovateur de l'art de la tapisserie, propose une découverte sensible de la vie de l'artiste et de la richesse de son œuvre.



- **Des collections qui touchent à tous les arts :**

- Tapisserie
- Peinture
- Céramique
- Arts appliqués : tissus, papiers peints
- Bibliophilie

- **Des expositions temporaires**

- ▶ **Quelques pistes pédagogiques :**

- étude de collections ou d'une pièce majeure
- bestiaire, faune, flore, cosmos
- poésie et mots
- langage des couleurs
- technique de la tapisserie
- une personnalité engagée dans l'histoire et les arts
- un lieu exceptionnel, château classé monument historique, maison des Illustres

- ▶ **Ouverture : 1^{er} avril – 30 septembre 2014**

- tous les jours sauf lundi
- 10h 30-12h30 / 14h30-18h30
- Fermeture le 1^{er} mai

- ▶ **Tarifs :**

- Accès gratuit pour tous les scolaires
- Tarif réduit pour les jeunes de 12 à 26 ans : 2 €

**Atelier-Musée Jean Lurçat
46400 Saint Laurent les Tours
05 65 38 28 21**



LE MUSÉE ZADKINE – LES ARQUES

Installé dans le village des Arques où vécut Ossip Zadkine, le musée expose les œuvres parmi les plus significatives de ce grand sculpteur du XXe siècle.



► Quelques pistes pédagogiques :

- étude de collections ou d'une pièce majeure
- la sculpture, les formes et les matériaux
- la figure de l'arbre
- les mythes et la mythologie
- la musique
- l'exil

► Ouverture : 1^{er} avril – 30 septembre 2014

- tous les jours sauf le lundi
- du 01/02 au 31/03 : 14h-18h
- du 01/04 au 30/10 : 10h-13h / 15h-19h **fermé le 1^{er} mai**
- du 01/10 au 31/12 : 14h-18h **fermé les jours fériés**

► Tarifs

- Accès gratuit pour tous les scolaires
- Tarif réduit pour les jeunes de 12 à 26 ans : 1,5 €

Musée Zadkine
46250 Les Arques
05 65 22 83 37



LE MUSÉE RIGNAULT – SAINT-CIRQ-LAPOPIE

Conçu par son créateur, Emile Rignault, comme un cabinet de curiosités, le Musée Rignault accueille des expositions temporaires en dialogue avec ses riches collections.



► Quelques pistes pédagogiques :

- étude de collections ou d'une pièce majeure
- la notion de collection
- arts religieux
- arts africains
- arts océaniques
- arts d'Asie
- les jardins

► Ouverture :

- Ouvert tous les jours sauf le mardi
- 10h-12h30 / 14h30-18h fermeture à 19h en juillet et août
- fermé le 1^{er} mai

► Tarifs

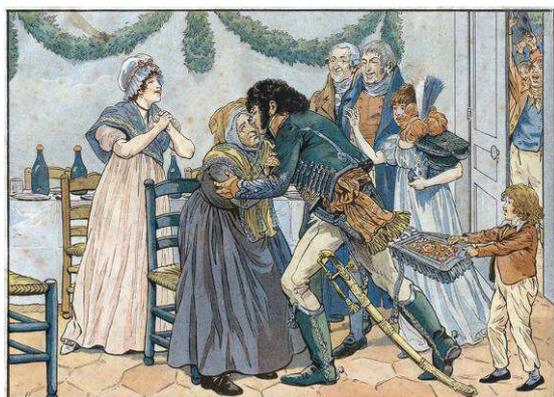
- Accès gratuit pour tous les scolaires
- Tarif réduit pour les jeunes de 12 à 26 ans : 1 €

Musée Rignault
46330 Saint-Cirq-Lapopie
05 65 31 23 22



LE MUSÉE MURAT – LABASTIDE-MURAT

Le Musée est situé dans l'ancienne auberge tenue par les parents de Joachim Murat. De nombreux souvenirs historiques témoignent du destin exceptionnel du futur Roi de Naples.



► Quelques pistes pédagogiques :

- L'Histoire, avec l'épopée napoléonienne
- L'ascension sociale
- Les transports au XVIIIe siècle, avec les relais de poste

► Ouverture : 15 juillet – 15 septembre et tout au long de l'année sur rendez-vous

- Ouvert tous les jours sauf le mardi
- du 15 juillet au 15 septembre
- 10h -12h / 15h -18h

► Tarifs

- Groupe scolaires et associations : 2,30 €
- Tarif réduit pour les jeunes de 12 à 26 ans : 1,5 €

**Musée Joachim Murat,
Roi de Naples et des deux-Siciles
462540 Labastide Murat
05 65 24 97 82**



PRÉPARER SA VISITE AU MUSÉE

- Mieux connaître les musées départementaux grâce au site <http://musees.lot.fr>



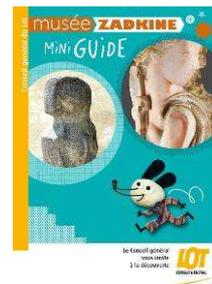
Le site internet des musées départementaux renseigne sur l'histoire unique de chaque établissement, et met en contexte l'implication des personnalités à l'origine de leur existence.

- **La visite libre, mode d'emploi :**

La visite dans les musées est libre. Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil, il est demandé aux enseignants de se renseigner sur les conditions d'ouvertures des musées, propres à chaque établissement, et de **réserver sa visite** en groupe.

- **Agrémenter sa visite : les minis guides**

Des Mini guides à destination du jeune public sont disponibles sur demande pour les musées Zadkine et Lurçat.



- **Visites pour les groupes d'enseignants**

Organisées 2 fois par an, sur rendez-vous.

- **Visites guidées pour les classes**

Sur rendez-vous, offre limitée à 2 classes par an par musée.

Plus de renseignements : 05 65 53 43 82
Béatrice Bardon
beatrice.bardon@cg46.fr



VOIR, EMPRUNTER DES ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN

Dans le cadre de sa politique en faveur des arts visuels, axe fort de l'intervention culturelle départementale, le Département du Lot a créé en 2002 une artothèque départementale. Cet outil culturel a pour objet de faciliter le rapport du public à l'art contemporain en lui proposant une approche originale de la création.



L'ARTOTHÈQUE DU LOT, UN OUTIL DE DIFFUSION DE L'ART CONTEMPORAIN

Le fonctionnement d'une artothèque est basé sur le prêt d'œuvres d'art, le développement d'activités et l'organisation d'événements, soit un schéma similaire à celui d'une bibliothèque.

L'artothèque compte aujourd'hui près de 750 œuvres (photographies, estampes) et représente plus de 250 artistes. Elle permet **d'emprunter des œuvres** plusieurs fois dans l'année et de les accrocher chez soi, à l'école ou au collège, ou sur son lieu de travail.

Un **médiateur** de l'artothèque fait le lien entre les œuvres et les publics.

► Établissements scolaires :

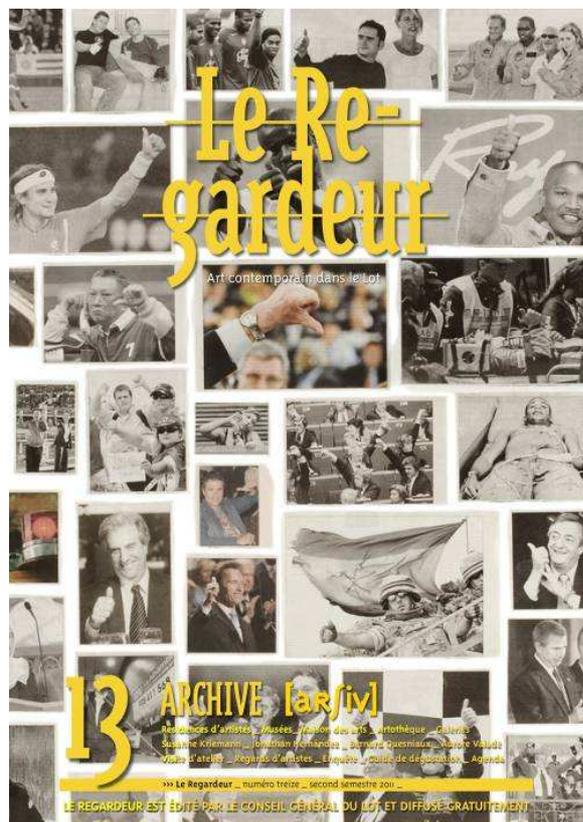
- Adhésion gratuite à l'artothèque
- Tarif annuel de prêt fixé à 60 €, permettant d'emprunter
 - 3 œuvres
 - tous les 2 mois
- Possibilité d'élaborer des expositions thématiques avec les établissements :
 - dans le cadre de projets pédagogiques
 - sur demande des collèges
- Possibilité d'accueillir les classes dans l'artothèque sur réservation





LIRE LE REGARDEUR, LE JOURNAL DE L'ART CONTEMPORAIN DANS LE LOT

Le Département édite depuis plusieurs années cette revue consacrée à l'art contemporain dans le Lot.



- ▶ Principalement outil de médiation et guide pratique, cette publication tisse les liens entre les partenaires institutionnels associatifs et le département, au travers de l'actualité artistique contemporaine lotoise.
- ▶ *Le Regardeur* propose de **rendre accessible** pour tous les œuvres et le travail des artistes et de créer un lien entre ce qui est montré et ceux qui regardent.
- ▶ Il offre par ailleurs l'occasion de découvrir les œuvres de l'artothèque du Lot, ainsi que les missions développées par cet outil culturel territorial.
- ▶ Dans le cadre d'un projet pédagogique avec l'artothèque, les élèves et les enseignants peuvent participer à la rédaction d'un article.

Plus de renseignements : 05 65 53 43 08

Médiateur art contemporain : Etienne Remuhs
artothèque@cg46.fr



DÉCOUVRIR ET PRATIQUER LES ARTS VIVANTS AVEC L'ADDA

► L'Adda est l'outil culturel du Département pour le spectacle vivant

En lien avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale du Lot, l'association développe depuis plusieurs années un **programme départemental d'éducation artistique et culturelle en musique, danse, théâtre et conte** qui vise à accompagner le parcours culturel de l'élève.



UN PARCOURS À L'ANNÉE

Chaque parcours proposé par l'ADDA traverse les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle :

► **Connaissances**

Avec des **formations** «théâtre», «conte» et «danse au collège» **proposées aux enseignants** au 1er trimestre.

3h de stage animées conjointement par un conseiller pédagogique de l'Education nationale et un artiste intervenant

► **Pratiques**

En lien avec la diffusion d'un spectacle, les **élèves bénéficient de 2h à 6h d'ateliers en classe avec un artiste professionnel**, qui par la mise en pratique va les initier à la découverte d'un univers artistique (textes d'auteurs contemporains, art du conte, danse contemporaine...).

► **Rencontres (avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture)**

- Des **temps de rencontres** et d'échanges sont organisés **entre les collégiens et les équipes artistiques** (sous la forme d'atelier de sensibilisation au travail de la compagnie ou de bord de scène après les spectacles).

- Un **spectacle professionnel** hors-temps scolaire est proposé aux élèves et à leurs enseignants à proximité de leur lieu de vie (dans le cadre de projet de territoire) ou en partenariat avec les structures culturelles départementales (Théâtre de Cahors, services culturels du Grand Figeac, Espace Appia, etc.).
- Dans le cadre du parcours musique au collège, des concerts-scolaires sont organisés à proximité des établissements. Pour conclure le parcours, chaque classe est invitée à participer en juin aux **Rencontres départementales de théâtre et danse au collège** (et à l'école) qui réunissent sur 6 jours l'ensemble des élèves ayant mené un projet artistique et culturel avec l'ADDA. L'élève est à la fois acteur et spectateur.



DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Afin de vous accompagner dans l'élaboration d'un parcours d'éducation artistique et culturelle, l'ADDA vous propose :

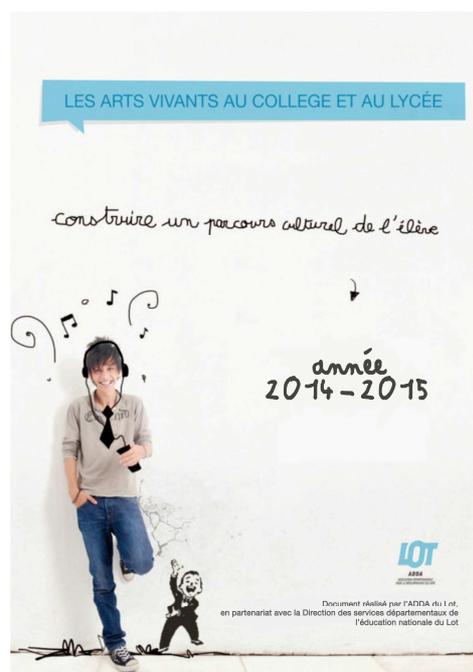
► «Les arts vivants au collège»

Fiches pédagogiques envoyées à chaque rentrée de septembre aux établissements scolaires et qui recensent l'ensemble des propositions artistiques et éducatives développées par l'ADDA et par les structures professionnelles du département (offre de spectacles jeune public, stages, ateliers, etc.).

Ces fiches sont téléchargeables :

- depuis l'ENT du Département
- depuis le site de l'ADDA :

www.adda-lot.com



► «La charte du jeune spectateur» et «la charte de l'enseignant»

Deux documents pour préparer et accompagner votre classe dans la découverte d'un spectacle vivant.

► Des dossiers pédagogiques

Pour chaque spectacle et au moment de votre inscription à un parcours, un dossier pédagogique vous est remis afin de préparer la venue de vos élèves au spectacle et vous offrir des pistes d'exploration par disciplines d'enseignements.

► **Une exposition «A chaque danse, ses histoires»**

Coproduite par la Fédération des arts vivants et Départements et le Centre National de la Danse, cette exposition est avant tout un outil pédagogique, venant appuyer les projets en éducation artistique et culturelle. Elle se compose de 10 panneaux et de 3 vidéos (plus un livret) pour concevoir un projet de classe autour du spectacle chorégraphique et de la danse.

► **Un annuaire des acteurs culturels du département**

Par sa mission de ressource et de connaissance du terrain, l'ADDA peut vous guider dans votre recherche d'intervenants (associations, artistes...) pour accompagner le projet culturel de l'établissement.



Crédit photo : Nelly Blaya / CG46

Plus de renseignements : **05 65 20 60 30**
 www.adda-lot.com

ADDA du Lot
115 rue de l'île Cabessut 46000 Cahors

contact@adda-lot.com

Référent Education Artistique et Culturelle : **Jeanne L'Hotelier**
 jlhotelier@adda-lot.com



CONNAÎTRE ET UTILISER LES RESSOURCES DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT

La BDP est un service départemental de lecture publique, compétence obligatoire du Département depuis 1986, date des premières lois de décentralisation. Ses missions, qui n'ont cessé d'évoluer depuis ce transfert, vont bien au-delà du simple prêt de livres.

- ▶ Le présent document doit permettre aux équipes pédagogiques (référents culture, documentalistes de CDI, enseignants), de mieux connaître les missions de la Bibliothèque départementale de prêt (BDP) afin :
 - d'identifier clairement son champ d'action dans le cadre d'une démarche pédagogique de qualité
 - de rappeler les ressources disponibles auprès des bibliothèques
 - de préciser les modalités de collaboration BDP/ collègues



LES BIBLIOTHÈQUES, LIEU DE MÉDIATION POUR LES COLLÈGES

- ▶ Selon le schéma départemental de lecture publique, il **n'y a pas, à ce jour, d'offre directe de services aux publics par la BDP.**

Ce sont **les bibliothèques** qui, en tant qu'équipements culturels de proximité, ont pour mission de **développer des actions de médiation** envers leurs différents publics, parmi lesquels **les collèves**.

► Pour ce faire, la BDP propose aux bibliothèques **des services gratuits**, avec deux axes d'intervention :

➤ **le prêt de ressources :**

- **Les ressources documentaires :** la BDP dispose du fonds de livres le plus riche du département afin d'alimenter les collections des bibliothèques de son réseau ; elle coordonne le catalogue départemental qui rassemble les fonds des bibliothèques informatisées.



Les collections de la BDP sont régulièrement actualisées

- **Les ressources numériques :** la BDP mène depuis 2013 à titre expérimental une action en faveur des ressources numériques en bibliothèque. 7 bibliothèques en bénéficient à ce jour : Castelnau-Montratier, Gourdon, Salviac, Limogne, Pradines, Cressensac, Montcuq.
- **Le centre de documentation :** la BDP gère le centre de ressources de la BDP (CRBDP) situé dans ses locaux, place des consuls à Cahors, et assure une veille documentaire dans les domaines du livre et de la lecture.



Plus de 2 400 documents sont disponibles au CRBDP



Exposition « Généalogie, mode d'emploi »

- **Les supports d'animation** : la BDP dispose à ce jour de 44 malles thématiques de livres, régulièrement renouvelées, de 33 expositions, et pour les plus jeunes, de 4 modules d'animation, de 4 tapis de lecture et de 4 théâtres d'images. Ces outils sont mis gratuitement à la disposition des bibliothèques du Lot pour servir de support à leurs animations.

➤ **L'expertise et l'aide au fonctionnement :**

- **La formation** : la BDP propose chaque semestre, en relation avec le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale, chargé de la formation des agents territoriaux), une offre de formation continue à destination de toutes les bibliothèques du département.
- **L'ingénierie culturelle** : la BDP peut coordonner un projet autour du livre et de la lecture à l'échelle d'un ou plusieurs territoires et initier une action culturelle en itinérance dans ce cadre.
- **Le conseil et l'appui technique** dans tous les domaines liés à la lecture publique. Elle développe à ce titre des outils de gestion pour faciliter le fonctionnement des bibliothèques (exemple : indexation simplifiée en ligne). Elle apporte également son expertise dans le domaine informatique et multimédia (formation, assistance technique à distance et maintenance sur site). Enfin, elle met à disposition des bibliothèques des outils de communication : son site internet, mais aussi des fonds d'affiche et des plaquettes.
- **L'aide au financement** : une participation financière peut être apportée à la construction et à l'aménagement d'une bibliothèque. La BDP contribue aussi à l'informatisation des bibliothèques.



SERVICES DIRECTEMENT ACCESSIBLES AUX COLLÈGES

Certains services sont **accessibles directement aux collèves** :

- ▶ **Accès au site internet de la BDP** : www.lot.fr/bdp. Il permet de connaître l'actualité des bibliothèques dans le Lot, d'avoir accès à des sélections thématiques de livres et aux coups de cœur des bibliothécaires, de connaître les coordonnées et horaires d'ouverture des bibliothèques et plus largement de consulter le catalogue départemental et le fonds de la BDP (la réservation des livres doit en revanche être faite auprès de la bibliothèque la plus proche). Possibilité de s'inscrire à sa newsletter mensuelle en envoyant un message à : christine.legoueff@cg46.fr.

- ▶ **Accès au centre de documentation professionnel de la BDP** : consultation en ligne des documents disponibles en prêt (sur le site, choisir "fonds professionnel" dans la liste déroulante du bandeau "recherche"), consultation sur place et prêt sur site sur RDV.

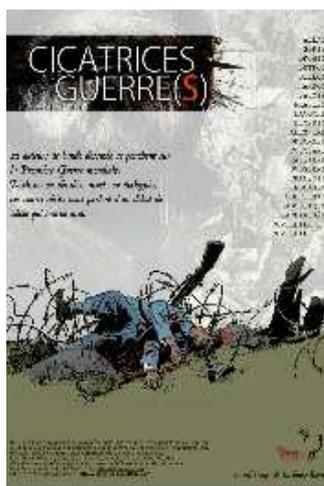
Contact par tél : 05-65-53-49-21 ou par mail : carole.gaillard-flochlay@cg46.fr

- ▶ Si le nombre de places disponibles le permet, **participation gratuite aux actions de formation** organisées par la BDP à l'intention des bibliothèques du département. Les journées professionnelles par exemple sont ouvertes aux partenaires hors réseau de lecture publique en fonction du sujet abordé.



SERVICES ACCESSIBLES VIA LES BIBLIOTHÈQUES

- ▶ Les autres services sont accessibles uniquement **via les bibliothèques** : le prêt de livres bien sûr, le prêt des supports d'animation, et pour les collèves fréquentant l'une des 7 bibliothèques qui participent à l'expérimentation "ressources numériques en bibliothèque" (Castelnau-Montratier, Gourdon, Salviac, Limogne, Pradines, Cressensac, Montcuq), l'accès au portail de ressources numérique et/ou à l'offre de liseuses et tablettes, selon les conditions définies par chaque bibliothèque.
- ▶ Des **projets bibliothèque/collège peuvent donner lieu à une collaboration avec la BDP**, particulièrement lorsque le projet s'étend au delà d'un seul territoire. C'est notamment le cas cette année en 2014 avec la commémoration de la guerre de 1914-1918, autour de l'exposition « Cicatrices de guerre(s) », nouvellement acquise par la BDP.



Exposition : »Cicatrices de guerre (s)



VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL AVEC LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

- ▶ Les Espaces Naturels Sensibles sont des réservoirs écologiques remarquables mais fragiles car menacés par l'évolution des pratiques agricoles, voire l'abandon de celles-ci et l'arrivée de nouvelles pratiques pas toujours respectueuses du milieu.
- ▶ En 1994, le Département s'engage dans une politique sur les ENS qui a pour objectifs de préserver les richesses patrimoniales des sites (en priorité le patrimoine naturel : habitats naturels et cortèges d'espèces de faune et de flore remarquables) et de valoriser ces richesses en aménageant les sites pour permettre leur découverte par le public.
- ▶ Ces interventions, pilotées par le Département, sont mises en œuvre en partenariat avec les collectivités locales et l'appui d'un réseau local d'acteurs (propriétaires, agriculteurs, chasseurs, randonneurs, ...).
- ▶ Le Département a décidé d'intervenir en priorité sur **cinq sites pilotes emblématiques** du patrimoine lotois :



- **La vallée de la Masse**
- **Les landes du Frau-Dégagnazès**
- **Les vallées de l'Ouyse et de l'Alzou**
- **La couasne de Floirac**
- **Le massif de la Braunhie**

- ▶ Depuis ces premières labellisations, le réseau ENS s'est enrichi de 5 nouveaux grands sites pour constituer un véritable maillage dans le département : **le marais de St-Cirq Madelon, le marais de Cléjoux-Lamothe, le cirque d'Autoire, le mont St-Cyr et les caselles de Marcihac sur Célé**. En ajoutant les microsites (restreints en superficie : grottes, sources...), dédiés essentiellement aux activités de pleine nature, c'est aujourd'hui un réseau de **30 sites labellisés ENS** qui bénéficie d'une action du Département.
- ▶ L'accueil sur les micros sites « loisirs nature » n'est pas géré directement par le Département : ces sites font l'objet de convention avec les acteurs techniques (escalade spéléo... pour définir les conditions d'accès, d'exercice des activités et d'information du public) qui proposent eux même des activités sportives au grand public.



LE RÔLE D'ACCUEIL DU DÉPARTEMENT

Le rôle d'accueil du Département est focalisé sur les 10 sites majeurs.

► **L'accueil des scolaires sur les sites ENS**

Les 5 premiers sites pilotes ENS disposent aujourd'hui des outils pour permettre la découverte des sites par les publics et notamment par les scolaires (écoles, collèges, lycées, ...).

➤ **Un accueil dans les relais de la découverte : 5 relais ont été ouverts :**

- Aux Arques derrière le musée Zadkine (pour le site ENS de la vallée de la Masse)
- A Peyrilles dans l'ancienne école du hameau Dégagnazès (pour le site ENS des landes du Frau-Dégagnazès)
- A Caniac du Causse au cœur du village en face de la mairie (pour le site ENS du massif de la Braunhie)
- A Calès dans une ancienne bergerie située au hameau de Bonnecoste (pour le site ENS des vallées de l'Ouyse et de l'Alzou)
- A Floirac au cœur du village à côté de la mairie (pour le site ENS de la couasne de Floirac)

Ces relais se veulent être un condensé de toutes les richesses patrimoniales à découvrir sur les sites ENS. Elles sont présentées sous forme de panneaux d'exposition, de photos, de maquettes, de vidéos, ...

➤ **Des circuits d'interprétation pour découvrir les ENS : la fragilité d'un milieu n'est pas forcément perceptible par tout le monde. C'est pourquoi des circuits équipés de bornes ont été aménagés pour informer et sensibiliser les lotois ou un public plus lointain sur les richesses patrimoniales des sites ENS.**

- Ces bornes en forme de loupes, volontairement discrètes pour ne pas surcharger le paysage, comportent peu d'indications. C'est vous-même qui allez les faire "parler" en glissant à l'intérieur la fiche (du guide découverte du circuit) correspondant au numéro de borne. Une fois cette fiche insérée, la borne se transforme en table d'orientation et permet de comprendre les spécificités des espaces visibles depuis cette borne.
- Ces circuits d'interprétation sont au nombre de 8 actuellement desservant les 5 premiers sites pilotes. Les autres sites vont être équipés progressivement d'outils pour l'interprétation dont le type reste encore à préciser.
- **La Vallée de la Masse** : pour emprunter un parcours sur pilotis et découvrir les nombreuses espèces qui peuplent l'une des plus grandes zones humides du département. (Départ : Relais de la découverte de la vallée de la Masse, commune des Arques, boucle de 4,5 km)
- **Le Dégagnazès** : terre de légendes, le vallon du Dégagnazès abrite un patrimoine culturel et historique de tout premier ordre avec notamment son ancien prieuré grandmontain et son spectaculaire fossé du diable. (Départ : Ancienne école du Dégagnazès, commune de Peyrilles, boucle de 4,3 km)

- **Le Frau** : isolat siliceux en pays calcaire, le Frau constitue une curiosité à l'échelle du département avec ses landes à bruyères et à ajoncs, qui renferment un cortège d'espèces singulières. (Départ : Parking de la loge du Frau, commune de Lavercantière, boucle de 2,7 km)
- Le moulin du Saut : véritable monument naturel, le canyon de l'Alzou renferme de nombreux vestiges, témoins d'activités humaines aujourd'hui révolues (exploitation du charbon de bois, moulins à blé...). (Départ : Parking du moulin du Saut, commune de Gramat, boucle de 4,5 km)
- **Entre Ouyse et Alzou** : ces vallées constituent les plus grandes et les plus spectaculaires des vallées calcaires non habitées du département. Emblématiques des causses, ces vallées renferment de splendides résurgences mondialement connues. (Départ : Gouffre de Cabouy, commune de Rocamadour, boucle de 7,2 km)
- **La couasne de Floirac** : sans cesse modelé par la Dordogne, ce site comprend des milieux remarquables de bords de cours d'eau ainsi qu'un bras mort appelé "couasne" d'un grand intérêt écologique et paysager. (Départ : Mairie de Floirac , commune de Floirac, boucle de 8,5 km)
- **Les fonds de la Braunhie** : embarquez pour un voyage dans un pays de légendes, où quelques aménagements tels que les lacs de Saint-Namphaise et d'anciennes bergeries témoignent du passage de l'homme. Ce lieu inhabité, mais néanmoins privé, est également un refuge naturel pour la faune et la flore sauvages. (Départ : Lac Pudre, commune de Fontanes du Causse, boucle de 6 km)
- **Planagrèze** : par la diversité de ses formes karstiques, la richesse de son cavernement et la multiplicité des milieux en mosaïque (bois, pelouses...), le site de la Braunhie présente des richesses naturelles et un patrimoine culturel de tout premier ordre. (Départ : Igue de Planagrèze, commune de Caniac du Causse, boucle de 7,5 km)

Un guide d'interprétation est disponible pour chaque circuit d'interprétation. Constitué de fiches à glisser dans les bornes, il vous indiquera comment vous rendre au départ du circuit et vous permettra de découvrir toutes les richesses du site. Ces guides sont en vente dans les offices de tourisme et seront bientôt téléchargeables sur le site Internet de l'agence de développement touristique Lot Tourisme (www.tourisme-lot.com)



UNE ÉQUIPE D'ANIMATEURS SUR LE TERRAIN

- **Une équipe de 3 animateurs pour accompagner l'accueil et la découverte des sites ENS** : 3 animateurs, en charge chacun un secteur géographique du Lot, constituent les personnes ressources pour répondre aux demandes et établir un programme de découverte des sites en cohérence avec les attentes des enseignants et professeurs, et avec les référentiels pédagogiques. (D'un point de vue pratique : présence de toilettes, points d'eau et accueil à l'abri en cas de pluie sur les 5 premiers sites ENS pilotes.)

► **N'hésitez pas à contacter les animateurs ENS** le plus tôt possible pour échanger avec eux sur votre projet et pour réserver les dates d'animations. **Pour tout renseignement :**

- Secteur nord du Lot (sites ENS de la couasne de Floirac, marais de Cléjoux-Lamothe, cirque d'Autoire) : **David BARILLOT** au 05 65 53 46 90 / 06 85 70 02 23
- Secteur centre est du Lot (sites ENS des vallées de l'Ouyse et de l'Alzou, massif de la Braunhie) : **Laurent CLAVEL** au 05 65 41 40 62 / 06 85 70 72 37
- Secteur ouest du Lot (sites ENS de la vallée de la Masse, landes du Frau-Dégagnazès, marais de Saint-Cirq Madelon) : **Damien VILLATE** au 05 65 21 61 30 / 07 89 80 46 90



► **Le partenariat avec la Ligue de l'Enseignement 46 / Fédération des Œuvres Laïques (FOL) du Lot pour des séjours d'éducation à l'environnement sur la base de plein air de Mézels** : la Commission permanente du Département du 14 septembre 2009 a décidé la mise en place de séjours d'éducation à l'environnement destinés aux classes de 6^{ème} des collèges du Lot.

Ces séjours répondent à plusieurs objectifs :

- découverte et sensibilisation à l'environnement par le biais d'activités sportives de pleine nature (parcours d'orientation, escalade, spéléologie, canoë) et d'activités de type jeux de pistes, veillées à thèmes, ...
- création de liens entre élèves et avec les professeurs, participant à une meilleure relation de travail pour le reste de la scolarité.

Sur les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, ce dispositif a permis d'accueillir les collèges de Cajarc, Luzech, Bagnac sur Célé, Pern, Martel, Latronquière sur le site du Liauzu (vallée du Célé), animé et géré par l'association « Les Amis du Célé ».

Après une année scolaire d'interruption (année 2011-2012) en raison de la cessation d'activité de l'association « Les Amis du Célé », la Commission permanente du Département du 13 juillet 2012 a acté le principe de reconduire le dispositif sur la base de plein air de Mézels (commune de Vayrac).appartenant à la FOL 46.

La base de plein air de Mézels offre en effet des possibilités pour des séjours de découverte et de sensibilisation à l'environnement, car le site accueille déjà des classes de découverte s'inscrivant dans une thématique environnementale, avec pour public cible les écoles.

L'objectif des séjours proposés sur le site de Mézels est de favoriser l'étude et le respect des milieux naturels en adoptant une attitude dite « citoyenne ». Ils s'appuient sur différents axes :

- Alimentation : équilibrée, cuisinée sur place avec des produits frais, privilégiant les établissements alimentaires locaux
- Economie d'énergie : mise en place d'affichages permanents, afin de sensibiliser les utilisateurs à l'économie faite en veillant à bien éteindre et couper tout appareil en quittant les lieux.
- Gestion des déchets : point tri éducatif (à destination du public accueilli sur le centre) et point tri cuisine
- Education à l'environnement

Des ateliers sont organisés autour des thèmes suivants :

- Planet'enjeu : calculer son empreinte écologique et réfléchir à comment la réduire
 - L'eau : l'eau dans tous ses états, l'épuration, la force de l'eau, le cycle de l'eau
 - Faune, flore et milieu humide
 - Lecture de paysage : le parcours de la rivière, son rôle dans l'environnement et le patrimoine
 - Plantes tinctorielles : les pigments naturels
 - Land'Art : utiliser la nature comme support d'expression
- Education à la citoyenneté
- Education à l'histoire et au patrimoine

Des ateliers de découverte (orientation, troubadour, randonnée) et activités physiques de pleine nature (spéléologie, tir à l'arc, escalade, canoë, VTT) viennent compléter le contenu des séjours.

La durée des séjours peut être adaptée en fonction des besoins exprimés par les collègues. Des propositions de séjours de 2, 3 ou 5 jours ont été établies par la FOL 46.

Principe d'intervention financière du Département :

- une aide en direction des collègues à hauteur de 50 % du coût des séjours élèves avec une enveloppe annuelle maximale de 30 000 € (sur le programme budgétaire ENS)
- une participation au transport des collégiens à travers la dotation annuelle fixée dans le cadre de la convention actions culturelles.

► **N'hésitez pas à prendre contact avec la Ligue de l'Enseignement** pour échanger sur votre projet, établir une proposition de programme et un devis pour le coût du séjour, le plus tôt possible en début d'année scolaire pour réserver les dates de séjours.

Contact : Valérie CASTAGNET, Ligue de l'enseignement 46, 121 rue Victor Hugo, 46 000 CAHORS ; Ligne directe : 05 65 24 25 54 (Standard : 05 65 22 68 21) ; Fax : 05 65 22 12 52 valerie.castagnet@fol46.org

► Adresser votre demande de subvention à Monsieur le Président du Département, Service Agriculture Environnement, en joignant à votre courrier la proposition de séjour établie par la Ligue de l'enseignement et le devis. Contacts : maryline.bes@cq46.fr



UTILISER L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

- ▶ L'ENT a pour objectif de moderniser le service public de l'éducation en proposant de nouveaux services pour encourager de nouvelles pratiques.
- ▶ Le portail ENT du Département a pour objet de renforcer les interactions entre les acteurs en offrant des services et des ressources numériques complémentaires à ceux des portails des collèges.
- ▶ Il est le portail de services en ligne de la collectivité dédié à la communauté éducative - les élèves, leurs parents et les personnels (enseignants, administratifs et techniques) - des collèges du département.
- ▶ On y trouve :
 - des informations en direction des familles : carte scolaire, horaires transports, Barème Ordi'Lot, tarif de restauration, et autres informations pratiques relatives aux actions de la collectivité
 - des espaces de travail collaboratif avec les personnels des collèges
 - des liens vers d'autres sites
 - des fonctionnalités propres telles que la messagerie, l'agenda, ...





CONTACTS

**Direction de l'Éducation et de la
Vie locale
Service Éducation**

Serge Vidal
Marie-Claude Bousquet
Service Education
05 65 53 43 93
marie-claude.bousquet@cg46.fr

Archives

Animateur du patrimoine
archivistique
Emmanuel Maury
Archives départementales
05 65 53 49 00
emmanuel.maury@cg46.fr

Archéologie

Cellule d'archéologie préventive
Service Sport Tourisme Patrimoine
05 65 53 43 50
archéologie.devl@cg46.fr

Patrimoine historique

Médiatrice du patrimoine historique
Hélène Penin
Service Culture – Patrimoine
historique
05 65 53 41 98
helene.penin@cg46.fr

Musées

Ecomusée de Cuzals
Service Sport Tourisme Patrimoine
05 65 31 36 43
cuzals@cg46.fr

Musées d'art et d'histoire
Chargée de mission Musées
Béatrice Bardon
Service Culture – Patrimoine
historique
05 65 53 43 82
beatrice.bardon@cg46.fr

Art contemporain

Médiateur art contemporain
Etienne Remuhs
Service Culture – Patrimoine
historique
05 65 53 43 08
etienne.remuhs@cg46.fr

ADDA

contact@adda-lot.com

Référent Education artistique et
culturelle
Jeanne L'Hotelier
jlhotelier@adda-lot.com

**Bibliothèque départementale de
prêt**

Pôle Action culturelle

Carole gaillard-Flochlay
05 65 53 49 21
carole.gaillard-flochlay@cg46.fr

Isabelle Garrigou
05 65 53 49 33
Isabelle.garrigou@cg46.fr

Espaces Naturels Sensibles

Maryline BES
Service Agriculture Environnement
05 65 53 43 37
maryline.bes@cg46.fr

**Environnement Numérique de
Travail**

Liliane IMBERT
Service TICE
05 65 53 40-70
Liliane.imbert@cg46.fr



Département du Lot
Avenue de l'Europe - Regourd
BP 291 - 46005 Cahors cedex 9
Tél. : 05 65 53 40 00
Fax : 05 65 53 41 09
Courriel : conseil-general-lot@cg46.fr
www.lot.fr